

Développer la Marque Employeur en lien avec la Marque Territoire

Constat

Marque Employeur :

Si initialement la marque Employeur désigne l'ensemble des problématiques liées à la gestion des ressources humaines et au recrutement d'une entreprise, sa définition s'est élargie à la capacité de cette même entreprise à porter des valeurs, à développer une culture interne, à gérer sa réputation et donner du sens à son action en matière environnementale et numérique.

Marque Territoire :

La marque Territoire permet d'identifier, de positionner et promouvoir comme une marque LE territoire afin de mettre en avant auprès des habitants, des acteurs économiques, des touristes, des investisseurs, son histoire, sa culture, son patrimoine, ses produits, ses événements, et tous les atouts assurant son attractivité et sa notoriété.



Cap Ventoux Expériences

Nouvelle marque territoire permettant de porter des projets de développement économique et la transition écologique des stations du Mont-Serin et du Chalet Reynard. L'ambition de Cap Ventoux Expériences est de faire de ces destinations un pôle d'activités et d'expériences de pleine nature, afin de rendre le territoire attractif tout en dynamisant le tourisme et en intégrant les critères de développement durable.

La CoVe, un environnement naturel exceptionnel

- Les habitants de la CoVe ont hérité d'un territoire à forte valeur historique, culturelle et naturelle, marqué par la présence et les atouts du Mont Ventoux et des entités paysagères : le Plan de Dieu, les dentelles de Montmirail, l'Arc Comtadin, les monts du Vaucluse, le plateau de Sault ...
- L'agriculture, partie prenante du maillage territorial, se caractérise par sa diversité et territorialisation. Elle est un vecteur de développement du territoire : qualité de paysages et attractivité touristique, biodiversité, dynamisme économique.

Le territoire s'inscrit dans plusieurs ambitions d'avenir

- Les leviers de développement économique de la CoVe sont principalement axés sur le secteur primaire (agriculture/viticulture) et sur l'attractivité touristique.
- Les programmes Action Cœur de Ville à Carpentras et Petites Villes de Demain à Mazan, Aubignan et Malaucène renforcent l'engagement du territoire dans un projet de valorisation des atouts locaux (agriculture, tourisme de plein air, patrimoine ...) pour impulser l'attractivité commerciale et économique du territoire, tout en construisant une « marque territoriale » : Provence Créative, Cap Ventoux Expériences.

Les entreprises de proximité doivent s'adapter aux ambitions du territoire

- De même que le territoire se transforme et évolue, les entreprises doivent anticiper les nouvelles attentes des actuels ou futurs acteurs du territoire (consommateurs, habitants, touristes...) qui ont de nouveaux besoins, de nouvelles aspirations et qui veulent de nouveaux services et des nouvelles prestations.
- Elles doivent adapter leur activité à ces attentes, préparer leurs collaborateurs à ces changements et attirer de nouvelles compétences.
- Les entreprises doivent se préparer à des évolutions sociales, environnementales et digitales portées par le territoire.



Provence Créative

Marque territoriale au service du développement économique. Créée pour mettre en valeur les entreprises du territoire, fédérer les acteurs publics et privés et renforcer l'attractivité économique du territoire. Elle constitue le point d'ancrage de nombreux projets comme les pépinières d'entreprise, la Gare Numérique ou encore les parcs d'activités économiques qui maillent le territoire.

Les enjeux

- **Accompagner l'adaptation des entreprises et leurs salariés** aux nouvelles réalités de la CoVe
- **Accompagner les entreprises** à répondre aux évolutions du marché du travail et aux nouvelles formes de travail

Pistes d'actions

1 Impulser une dynamique au travers de la marque économique « Provence Créative » et la marque territoire « Cap Ventoux Expériences »

- En développant des actions d'information auprès des entreprises et des salariés sur l'évolution du territoire, des enjeux à venir et des actions mises en œuvre.
- En mettant en avant les métiers et les secteurs en lien avec la marque Territoire (tourisme, agriculture et environnement).

2 Proposer une prestation appui-conseil « Marque Employeur de territoire »

- Proposer aux entreprises des prestations de conseil RH (Gestion prévisionnelle des emplois et de compétences, organisation du travail, accompagnement aux mutations RH, intégration des salariés ...).
- Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles.
- Mieux préparer l'accueil des nouveaux entrants dans l'entreprise.

3 Proposer aux entreprises de devenir « Ambassadeur de ma ville » pour un sentiment d'appartenance et de fierté du territoire

- En lien avec la CoVe, former les entreprises à la connaissance du territoire, de son histoire, sa culture, son patrimoine et des enjeux d'avenir.
- Proposer aux entreprises des thématiques de formation en lien avec les enjeux territoriaux, numériques, environnementaux, ressources humaines, gestion, management...
- Valoriser les entreprises exemplaires qui contribuent par leurs actions à favoriser l'emploi, l'alternance, l'accueil de stagiaires, la promotion des métiers... et à mettre en œuvre des pratiques innovantes et originales en matière de transition énergétique et environnementale ou numérique.

Partenaires pressentis

La CoVe, Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, Opco EP, autres Opco, Chambres consulaires, prestataires de formations, organisations professionnelles, Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, associations de commerçants, réseaux d'entreprises.